



HAL
open science

Comment Mersenne s'est assagi

Louis Rouquayrol

► **To cite this version:**

| Louis Rouquayrol. Comment Mersenne s'est assagi. 2024. hal-04738683

HAL Id: hal-04738683

<https://hal.science/hal-04738683v1>

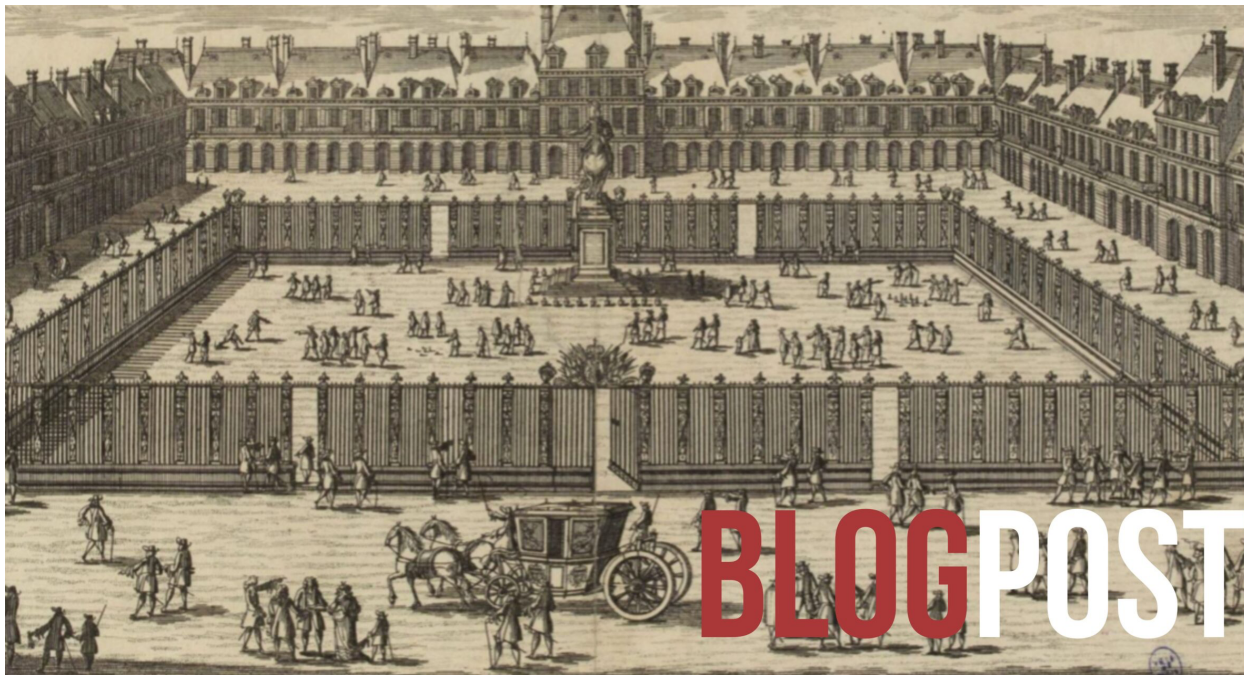
Submitted on 16 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comment Mersenne s'est assagi

Published 14/06/2024 · Updated 10/10/2024



Abstract: In June 1634, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) wrote to Mersenne, urging him to respect the norms that should prevail in the formation and maintenance of a scientific community. These norms reflect the emergence of a new cultivated public in the 17th century, as well as the expectations of this new public in terms of scientific production; they are also required by what Peiresc calls the “laws of sincere friendship” – friendship being the cement of the network formed by Mersenne.

On rencontre dans la *Correspondance du P. Marin Mersenne* ce que l'un de ses éditeurs a appelé « un changement radical et spectaculaire » dans « l'attitude » du savant du Couvent des Minimes de la Place Royale (XVII, 27-28). De quoi est-il question ? D'une grande campagne lancée, en juin 1634, par Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), pour imposer à Mersenne le respect des normes qui devraient prévaloir dans la formation

et l'entretien d'une communauté scientifique. L'image d'Épinal du « secrétaire général de l'Europe savante » risque en effet d'occulter une part plus sombre de la personnalité scientifique de Mersenne : ce dernier a d'abord été un infatigable polémiste, n'hésitant jamais à tremper sa plume dans le vitriol et à pratiquer l'insulte pour mettre ses adversaires au tapis. Peiresc s'étonne que Mersenne « ait tant de peine à se tempérer en écrivant », ce qui, précise-t-il, était « plus facilement » excusable « quand il était plus jeune » (IV, 237). Sur quoi il appelle à l'aide Jacques Dupuy (1591-1656) – cofondateur avec son frère, Pierre (1582-1651), d'une académie savante très renommée –, et lui confie que Gassendi « promet de travailler aussi de son côté » à « tempérer » le Minime.

Cet épisode est révélateur de la constitution, au XVII^e siècle, d'un nouveau public cultivé, comme des demandes de ce nouveau public en termes de production scientifique. Il s'agit, au fond, d'en finir avec la rivalité et l'érudition, qui se trouvent au cœur de la pratique scolaire de la « dispute » (*disputatio*) où s'échangent, sur une matière, toute une série d'arguments « pour et contre » (*pro et contra*). Mais quelle pourra bien être la physionomie d'une science qui soit « à l'usage des plus honnêtes gens », que Peiresc appelle aussi les « galants hommes » (IV, 182), « gens d'honneur et d'emploi » (IV, 200) ? Elle se caractérisera autant qu'il est possible par sa volonté d'offrir au lecteur de « belles observations », des « expériences » et les « rares conséquences » que l'on est susceptible d'en déduire. Elle rejettera systématiquement tout ce qui relève, d'une part, de l'insulte – « de toute sorte d'aigreur et de paroles piquantes, rudes et sujettes à sinistre interprétation » (IV, 287) –, d'autre part, de la réfutation plus ou moins ample des opinions d'autrui. Pourquoi ? Parce tout cela est de nature à embarrasser « le cours et la suite » des observations (IV, 201) et à faire perdre leur temps aux « honnêtes gens, qui n'ont pas de loisir pour lire de si gros volumes » (IV, 287).

Ces éléments convergent vers une certaine sobriété et concision, mais

aussi vers un art de la disposition des savoirs : il faut présenter, écrit Peiresc à Mersenne, « en peu de discours vos plus belles et plus dignes observations bien arraisonnées ». Contrairement à Jean-Jacques Bouchard (1606-1641), qui cherche la raison de cette nouvelle manière de présenter les sciences dans une baisse du niveau intellectuel de ses contemporains – « la grosseur du volume [épouvante] les lecteurs qui ont aujourd'hui l'estomac si délicat qu'ils ne peuvent digérer que des consommés et des essences » (V, 3) –, Peiresc met en avant une modification dans la structure du public cultivé. De nouvelles couches sociales apparaissent, dont l'emploi du temps et les besoins intellectuels sont de moins en moins compatibles avec la figure du docteur médiéval : « ces bornes-là [...] sont un peu plus à la mode du temps que ces prolixes traités des écoles que peu des gens manient hors des collèges » (IV, 287). L'important est donc d'économiser du temps et « conséquemment la dépense d'édition »... il n'y a pas de petits profits (V, 365) !

Mais sobriété et concision ne sont pas seulement à rechercher pour des raisons pragmatiques d'adaptation aux demandes d'un nouveau public ; elles sont également requises par ce que Peiresc appelle les « lois de la sincère amitié » (V, 169). Par bien des aspects, l'amitié se présente comme le ciment du réseau constitué par Mersenne : il faut « contracter amitié » pour rentrer dans le réseau, c'est-à-dire pour être admis à « conférer [...] de plusieurs belles difficultés » (III, 294) ; il y a en outre des « lois de l'amitié » qui assurent la pérennité du réseau en question.

Un premier repérage permet de dire que ces lois s'organisent autour de trois principes : (a) un *principe d'intégrité scientifique*, en vertu duquel il est interdit de se prononcer sur une œuvre, une expérience ou un auteur, « sur de faibles conjectures et sans les connaître bien avant » (VI, 355) ; (b) un *principe de charité*, en vertu duquel nous devons être disposés à « priser en un chacun ce qu'il y a de louable et d'excuser plutôt que décrier ce qu'il pourrait y avoir d'humanité », c'est-à-dire d'imperfection (V, 276) ; (c) un *principe d'utilité*, en vertu duquel il faut éviter les

« castilles », c'est-à-dire les petites querelles susceptibles de s'envenimer, de dissoudre le réseau, et qui donc « produisent plus de mal et d'inconvénients au centuple qu'elles ne sauraient faire un bien » (VI, 155). Ces trois principes – qui règlent (a) le rapport que le scientifique doit entretenir avec lui-même, (b) avec chacun de ses interlocuteurs, (c) et avec la communauté dans son ensemble – sont toujours, dans la *Correspondance*, référés à une certaine amitié qu'il faut nouer ou entretenir, soit en prévenant les controverses, soit en donnant des normes pour les régler [2].

Mersenne est-il jamais parvenu à se couler dans ce moule que lui imposait *son propre réseau*, ce réseau qu'il avait pourtant lui-même constitué en jetant par lettres ses questions aux quatre coins de l'Europe ? La réponse n'est pas si simple. Mersenne offre certes au mois de juillet 1634 une réponse à Peiresc : il propose à ce dernier de lui envoyer à l'avenir ses propres manuscrits, pour que Peiresc juge si le Minime use « d'une aigreur envers qui que ce soit ». Mersenne s'engage par ailleurs à « suivre [son] avis en tout et pour tout » (IV, 255) et à ne plus citer les auteurs que pour les louer (IV, 328). Il sera même le premier à recommander dorénavant aux autres de faire preuve, dans les échanges, de charité et de modération. Mais par ailleurs, comme ne manquera pas de le noter en 1637 quelqu'un qui, par sa personnalité scientifique, est toujours demeuré à l'écart du vaste réseau de l'Europe des lettres en train de se constituer, et qui a toujours refusé de se soumettre entièrement aux normes de ce réseau :

je me persuade que, considérant que [Mersenne] et le bon M^r Renery [...] sont deux de mes meilleurs amis, vous me prendrez aisément pour le troisième philosophe duquel il ne faut point attendre de cérémonies. Mais il y a encore cela de particulier au bon moine qu'il est de l'Ordre des Mendians, qui, comme vous savez, ont des franchises qui ne sont point permises aux autres hommes. (VI, 208)

On aura peut-être reconnu en Descartes ce « troisième philosophe », sans doute celui des trois qui s'est le moins assagi. Simplement, là où les libertés que Descartes prend avec les lois de l'amitié qui règnent dans la communauté scientifique européenne s'expliquent par (et renforcent) sa position marginale dans le réseau, les incartades de Mersenne sont au contraire tolérées en raison de sa centralité dans ce même réseau. Si, comme l'ont pensé bon nombre de ses contemporains, le réseau de Mersenne lui tenait lieu d'intelligence – au sens où, plutôt que de satisfaire sa curiosité en réfléchissant, il fait pleuvoir les questions sur ses correspondants (XVI, 549) –, il lui a en un sens également tenu lieu de morale.

LOUIS ROUQUAYROL

[1] *Correspondance du P. Marin Mersenne*, éd. par M^{me} P. Tannery, C. De Waard, B. Rochot et A. Beaulieu, Paris, 17 vol., 1945-1988 (nous donnons dans le corps du texte le numéro du volume et la page ; orthographe et ponctuation sont modernisées).

[2] Deux exemples : Gassendi invoque le *jus amicitia* pour forcer Mersenne à tolérer son pyrrhonisme (II, 183-184) ; Peiresc explique que lorsqu'on trouve à redire à un livre, il faut en « avertir charitablement » l'auteur, ou par « l'entremise d'un tiers ami commun » (VI, 155).

OpenEdition suggests that you cite this post as follows:

Louis Rouquayrol (June 14, 2024). Comment Mersenne s'est assagi. *NOTCOM*. Retrieved October 16, 2024 from <https://notcom.hypotheses.org/3917>